



# Nou lé Kapab !

Le Journal de l'Az Do Fèr N°010

TÉMOIGNAGES DU VENDREDI 4 NOVEMBRE 2011 •

## Incendies au Maïdo :

# Rien de nouveau un an après

**Il y a un an, après les incendies survenus au Maïdo, on pouvait entendre «plus jamais ça». De toute évidence, on aurait pu éviter ce premier désastre en anticipant un peu les risques tout en ayant conscience de notre riche biodiversité et des enjeux que représente sa protection.**

Mais les choses étant faites, il aurait été judicieux de tout mettre en œuvre pour que l'Histoire ne se répète pas, plus que de l'anticipation qui a fait défaut il y a un an, il s'agissait de tirer les leçons de cet épisode dramatique.

À l'époque, la ministre de l'Outremer, Marie-Luce Penchard s'était déjà déplacée pour constater le tas de cendres...

Force est de constater un an après que notre île et plus particulièrement, notre forêt n'est toujours pas protégée des incendies. Et l'Histoire se répète: incendies au Maïdo, des milliers d'hectares partis en fumée et une ministre qui vient constater, encore.

Cependant, à la différence de l'épisode de 2010 où le manque d'anticipation si préjudiciable soit-il pouvait être mis sur le compte d'une erreur, voire d'une leçon, en 2011, les pouvoirs publics avaient pleine connaissance des dangers qui nous guettaient.

À partir de là, la responsabilité des pouvoirs publics est pleinement engagée de la prévention qui aurait dû être menée à destination du grand public aux mesures d'intervention en cas d'incendies.

Comment tolérer que l'État puisse mettre par exemple des milliers d'euros à l'époque dans des



© photo Inaz Press Réunion

campagnes puantes vantant les bienfaits de la réforme des retraites ou encore l'urgence d'acheter un décodeur pour recevoir la télé numérique et ne rien voir sur l'importance de protéger notre forêt?

Dans le même registre, force est de constater aujourd'hui que les institutions mises en place pour la protection et la valorisation de ces sites d'exceptions tel le Parc National des Hauts ne sont pas en contact avec le peuple, pas dans la proximité, un travail en quelque sorte en catimini, qui font que «Nout parc» n'est pas approprié par les Réunionnais.

### Un malaise démocratique

Ce malheureux évènement a aussi révélé une fois de plus, un certain malaise démocratique et la question de la gouvernance du peuple par et pour le peuple. Les élus sont dans ce système un maillon essentiel. Pourtant, sur les incendies du Maïdo, alors que les élus demandaient majoritairement à ce que des moyens aériens soient envoyés, la position du préfet, nommé, a suffi à envoyer sur le banc de touche la demande des

dirigeants politiques élus et d'une grande partie de la population. Quel est donc le sens de notre démocratie, quand un dirigeant nommé peut bloquer des volontés politiques de personnes élues et pour le coup, soutenues par une grande partie de la population? La question mérite d'être posée...

### Et maintenant ?

L'incendie semble contenu, espérons que l'on y viendra à bout. Mais après? De la prévention, à l'appropriation de notre patrimoine par l'ensemble des Réunionnaises et des Réunionnais, en les rendant véritablement acteurs de sa préservation, en passant par les processus d'urgence au cas où le pire se reproduirait malgré tout: autant de questions auxquelles nous devons trouver des réponses. Pour de vrai, cette fois.

Quant au fonctionnement de notre démocratie dont nous n'avons pas à rougir, mais dont nous ne pouvons pas non plus nous en satisfaire dans l'état actuel des choses, parions que le sujet aura encore mille et une occasions de revenir sur le devant de la scène.

## Édito

### Mais qu'est venue faire la ministre de l'Outremer ?

Il y a quelques semaines, la ministre de l'Outremer, après un bref passage à Mayotte pour donner des bons, avait programmé un séjour dans notre île afin de nous faire part des avancées du CIOM. Mais Mayotte en pleine crise l'a vraisemblablement découragée d'y venir, préférant nous annoncer depuis Paris que 90% des mesures du CIOM ont été réalisées ou le seront prochainement.

Depuis Paris toujours, pendant que la forêt brûlait, elle persistait à nous dire tout comme le préfet que le dash n'était pas approprié. Revirement de situation lundi soir, lorsque que Claude Guéant fini par annoncer l'envoi de deux avions bombardiers d'eau alors que l'on en espérait au moins un depuis des jours.

Mais les dash n'allaient pas être les seuls à pointer le bout de leur nez. La ministre de l'Outremer a aussi décidé de venir bat' karé pour voir... le feu.

Car c'est clairement ce qu'il s'est passé: rien. Aussi et d'une manière plus générale, on pourrait se demander aujourd'hui: Pourquoi les ministres viennent-ils dans l'île?

À madame Penchard particulièrement et à toute la compagnie qui ne cessent de rabâcher que les polémiques ne font pas éteindre le feu, nous leur disons certes, mais visiblement la venue de ministres non plus. Bien au contraire, à venir faire de la figuration, c'est un autre feu qu'elle allume dans la population et à coup sûr cette fois, les dash ne seront d'aucune utilité pour éteindre la rage du peuple.

## Les chiffres de la semaine :

**2.834**

C'est le nombre d'hectares du Parc National de La Réunion ravagé par un terrible incendie depuis maintenant plus de dix jours. Un tel désastre aurait pu être évité si les autorités gouvernementales avaient envoyé des moyens aériens dès le début de l'incendie.

**7 Milliards**

C'est ce lundi 31 octobre 2011 que la population mondiale a franchi le seuil des 7 milliards selon les Nations Unies. Quel que soit, les marges d'erreur, les tendances démographiques mondiales sont bien connues et permettent d'annoncer entre 8 et 10 milliards d'habitants sur la planète en 2050.

**69%**

Des français jugent les hommes politiques plutôt corrompus, selon le baromètre de la confiance politique du Cevipof, le centre de recherches politiques de Science Po. À six mois de l'élection présidentielle, jamais la défiance politique n'a été aussi forte.

Communiqué de l'UNEF et la FAGE :

# Santé des étudiants : la taxe de trop !

40 millions d'euros, c'est l'argent qui a été pris par l'État en l'espace de quatre ans par l'instauration progressive de taxes sur la santé des étudiants. Augmentation de la participation forfaitaire et des cotisations étudiantes, franchises médicales, la santé des étudiants s'est transformée en source de revenus pour un État en mal d'économies. Ces ponctions gonflent artificiellement le coût de la santé sans pour autant améliorer la qualité des soins. Elles s'ajoutent aux difficultés financières de l'ensemble de la

population étudiante qui a vu son coût de la vie augmenter en continu, sans que le système d'aides sociales ne permette d'amortir le choc de la crise.

Les étudiants, obligés d'être salariés pour 73% d'entre eux, ont lourdement été mis à contribution pour financer les économies budgétaires du pays. On ne peut pas en dire autant des industries pharmaceutiques et prestataires de soins dont les tarifs ont fait un bond moyen

de 7,4% depuis 2007. En particulier, de nombreuses entreprises de médicaments ont pu afficher des bénéfiques records cette année, sans que leur participation à la réduction des dépenses publiques n'ait été revue à la hausse (elles ne sont aujourd'hui taxées qu'à hauteur de 1,5%). Les étudiants doivent donc payer deux fois: d'un côté un tribut pour les finances publiques, de l'autre un surcoût pour les laboratoires.

Ces chiffres révèlent l'inconscience du gouvernement quant à la crise sanitaire qui risque d'éclater à très court terme. En effet, si les étudiants sont, en moyenne, en bonne santé, ils courent un véritable danger à voir des barrières financières les priver d'accès aux soins.

D'abord à court terme, cette augmentation du coût de la santé a des conséquences sensibles pour l'État sanitaire des étudiants. Ainsi, plus d'un tiers d'entre eux a dû renoncer à un traitement l'année dernière faute de moyen et 92% des étudiants ont recours à l'automédication pour ne pas avoir à payer une visite chez le médecin.

C'est une réalité, les étudiants ont du mal à se soigner, et repoussent leur traitement au risque de voir leur santé se dégrader durablement, mais aussi de voir leurs études compromises. La santé est un enjeu à part entière de la démocratisation de l'enseignement supérieur. Au-delà du risque immédiat, la situation sanitaire des étudiants doit nous interpeller sur l'avenir. Les étudiants d'aujourd'hui

sont les cotisants de demain.

Ainsi, ne pas leur permettre de gérer leur santé aujourd'hui, c'est fragiliser la sécurité sociale à moyen terme. Elle devra notamment supporter le coût de traitements curatifs lourds qui auraient pu être évités.

L'UNEF et la FAGE ont tiré la sonnette d'alarme depuis plusieurs mois auprès du ministre de l'Enseignement supérieur pour exiger des mesures immédiates. Nos organisations ont rappelé au ministre les enjeux de permettre aux étudiants de bénéficier d'une prévoyance particulière, en particulier par l'intermédiaire de leurs mutuelles chargées de les accompagner dans la maîtrise de leur santé. Mais ces alertes sont malheureusement restées lettre morte. Pire, le gouvernement a fait le choix de la provocation. Les étudiants voulaient un plan de santé, le gouvernement répond par un doublement de la taxe sur leurs compléments.

**Injuste, inefficace et dangereuse, cette taxe agit comme une épée de Damoclès en fragilisant nos mutuelles déjà sous financées.**

Alors que tous les compteurs sont au rouge, nous ne laisserons pas le gouvernement nous imposer de nouvelles taxes pour financer le triple A de la France. À quoi bon faire des économies, si c'est au prix d'une crise sanitaire dont les conséquences risquent de laisser des traces indélébiles pour notre santé, et pour notre système de sécurité sociale.



(photo d'archives Imaz Press Réunion)

**Vous savez que plus d'un tiers des étudiants a dû renoncer à un traitement l'année dernière faute de moyen!**

Intervention télévisée du président de la République :

# Nicolas Sarkozy en campagne

**Empêtré dans les affaires judiciaires, incapable de convaincre sur sa gestion de la crise, le gouvernement était peu audible ces derniers mois. La semaine dernière, l'interview millimétrée du président fut le point d'orgue d'une opération de reconquête visant à lui donner une image de challenger.**

**De la pédagogie libérale en réponse au malaise populaire**

L'interview du chef de l'État a en effet été orchestrée pour mettre en avant un capitaine de navire qui rassurerait par un cours de pédagogie libérale une population effrayée. Mais loin de rassurer, Nicolas Sarkozy a choisi de se positionner comme l'ennemi du mouvement social, selon lui « nuisible pour la

France ». Attaque contre les acquis sociaux ou encore défense de la réforme des retraites, le président de la République a voulu faire croire que c'est en étant encore plus dur, encore plus sourd aux revendications sociales, que le pays sortirait de la crise. Il a ainsi préparé le terrain pour réaliser dans les jours qui viennent de nouvelles mesures d'austérités qui pénaliseront davantage les populations fragiles.

Le président Sarkozy a demandé à chacun

de faire preuve de courage pour faire de nouveaux sacrifices, il balaie ainsi d'un revers de main l'injustice qu'est la rigueur qui plonge les populations européennes dans une crise sociale et économique sans précédent. Dans la ligne du plan annoncé par François Fillon, Nicolas Sarkozy a mis en premier lieu à contribution les jeunes et les salariés en baissant leur pouvoir d'achat et en limitant l'effort demandé aux plus riches. La taxe sur les mutuelles en particulier va rendre encore plus cher l'accès à la santé des étudiants sans mettre à contribution l'industrie pharmaceutique qui affiche pourtant des bénéfices de plusieurs milliards d'euros.

**Un style qui ne convainc pas**

Les spécialistes sont unanimes, l'émission de jeudi soir n'aura pas rassuré les Français,

elle n'aura servi qu'à redorer l'image d'un président en déclin. Laurent Jauffrin, journaliste au « Nouvel Observateur » déclarait jeudi que « la mise en scène compassée de l'émission présidentielle ne grandit pas la politique et rabaisse la presse ». Cette phrase du journaliste politique est une analyse réaliste de la communication élyséenne lors de l'entretien télévisé. En effet, loin de répondre aux réelles préoccupations des populations frappées de plein fouet par la hausse du chômage et la baisse du pouvoir d'achat, l'intervention de Nicolas Sarkozy fut une énième fois marquée par une absence totale de réponse concrète et un trop plein de compassion d'un président qui déclare que « la France dépense trop » tout en oubliant de citer les budgets 2010 et 2011, les siens, qui prévoient des dépenses une fois et demie supérieures aux recettes.

## Référendum en Grèce :

# Le peuple Grec résiste et vote

**Lundi 31 octobre, le Premier ministre socialiste, Georges Papandréou, a annoncé la mise en place d'un référendum sur le plan européen d'effacement de la dette grecque auprès des banques. Cette annonce faite à Bruxelles, le 26 octobre, implique une perte de souveraineté des Grecques sur leur propre pays.**

Cette décision donne au peuple Grec le choix de son avenir et d'être acteur de la vie politique et économique. D'autant plus que l'accord entre la troïka (Union européenne, la Banque centrale européenne, et le Fonds monétaire international-FMI) et le gouvernement grec impliquera des mesures d'austérité à long terme.

Ce référendum impose donc à la troïka un vote populaire et bien que tout le monde s'attende à un résultat positif, les classes politique et éco-

nomique européennes tremblent. La peur du peuple par les forces capitalistes est flagrante. Car une chose l'emporte sur tout (que ce soit la politique politique et les pressions européenne et internationale), la consultation du peuple est l'élément de déstabilisation d'un système en perte de vitesse. L'important, ce n'est pas la question, mais le mode opératoire qui compte, car le peuple sera consulté pour son avenir.

Les Grecs sont divisés, mais satisfaits de la décision de leur Premier ministre, «*je pense que la décision de Papandréou est la bonne. Il a subi tous ces mois la pression de l'Union européenne. Et il doit prendre ses responsabilités*», a déclaré un Athénien à Euronews. D'autres déclarent «*le référendum prouve l'incapacité du gouvernement, et ils veulent faire peser cet échec sur les Grecs. Si le référendum a lieu, le résultat ne sera pas bon. Si on vote pour le FMI on est condamné, si on vote pour le retour à notre ancienne monnaie aussi*». Cependant, six Grecs sur dix sont persuadés que le plan d'aide international, dans ses conditions actuelles, est une mauvaise chose.

### La finance au détriment de la population

Durant des semaines, le peuple grec a résisté contre les mesures prises: diminution de 10% du salaire des fonctionnaires et des pensions



A la population de la Grèce de décider de son avenir.

accordées aux retraités, départ à la retraite passant à 65 ans contre 60, réduction des investissements publics et des dépenses de fonctionnement de l'État, création de nouveaux impôts et de nouvelles taxes, hausse de 10% des taxes sur l'essence, le tabac et l'alcool, hausse de la TVA... Face à ces mesures jugées rigoureuses puis austères, les Grecs ont décidé de dire «Stop». Fonctionnaires, clochards, chauffeurs de taxi, dockers, douaniers, avocats, employés de banque, professeurs, journalistes, médecins hospitaliers, petits commerçants et employés du commerce ont manifesté jour et après jour contre le gouvernement.

La quasi-totalité des couches sociales de la société

grecque a été manifestée, comme les lycées et étudiants qui ont organisé *sit-ins* sur *sit-ins*. Pendant des semaines, les manifestations populaires se sont traduites par des grèves, arrêts de travail, manifestations, occupations de bâtiments officiels et défilés de véhicules en tout genre. Avec pour unique but déloger le gouvernement et la troïka.

Aujourd'hui, la contestation prendra une tout autre forme: le vote. «*C'est l'expression la plus forte de la démocratie, un grand moment de patriotisme pour les citoyens, alors donnons le dernier mot au peuple et laissons les citoyens décider*», a déclaré le premier ministre, Georges Papandréou.

## International :

# La Palestine admise à l'UNESCO

**L'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) a décidé de l'admission de la Palestine comme membre à part entière par 107 voix pour, 52 abstentions et 14 voix contre parmi lesquelles les États-Unis, le Royaume-Uni et le Canada.**

Dans un discours, la directrice générale de l'organisation internationale, Irina Bokova, a rappelé le moment historique vécu par tous les représentants des Nations Unies. Une victoire diplomatique et symbolique significative pour les autorités palestiniennes, désireuses d'obtenir la reconnaissance de leur État à l'ONU. «*Nous vivons un moment historique, et nous ressentons tous, en cet instant, la portée symbolique et l'importance de cette décision, pour le peuple palestinien et pour l'UNESCO. Elle est le fruit de l'aspiration d'un peuple à rejoindre pleinement la famille des nations du monde, liées entre elles par une même ambition de paix, et le partage de valeurs communes*», a-t-elle déclaré.

### «C'est une victoire de la justice»

Le président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, a exprimé sa joie de la décision de l'UNESCO vis-à-vis de son pays. «*L'admission de la Palestine à l'UNESCO est une victoire du droit, de la justice et de la liberté*», a annoncé le porte-parole du président palestinien Mahmoud Abbas. «*Nous considérons ce vote comme particulièrement important puisqu'une partie de notre combat contre l'occupation israélienne se livre contre les tentatives de l'occupant pour effacer l'histoire palestinienne et la judaïser. Le vote de l'UNESCO «nous aidera à maintenir l'héritage traditionnel palestinien*», a expliqué lundi 31 octobre, Ghassan Khatib, le porte-parole de l'Autorité palestinienne à Ramallah.

«C'est vraiment un moment historique qui rend à la Palestine certains de ses droits. La Palestine est le berceau des religions et des civilisations», s'est félicité devant les États membres, le ministre des Affaires étrangères de l'Autorité palestinienne, Riyad al-Malki.

«L'entrée de la Palestine porte le nombre d'États membres de l'UNESCO à 195», a annoncé l'UNESCO. L'énorme majorité des pays arabes, africains et latino-américains se sont prononcés pour l'adhésion, de même que la France qui avait pourtant émis de sérieuses



L'entrée de la Palestine à l'UNESCO contente sa population et fait aussi grincer les dents.

réerves sur la démarche palestinienne. L'Union européenne s'est divisée avec onze États pour et onze abstentions, dont le Royaume-Uni et l'Italie. Cinq États européens ont voté contre l'adhésion de la Palestine à l'UNESCO, comme l'Allemagne.

### Représailles en cascades

Américains, Canadiens et Israéliens ne sont pas du même avis. Les autorités canadiennes ont annoncé la suspension de sa contribution financière à l'ONU, qui avoisine 10 millions de dollars par an. De son côté, Washington a également annoncé la suspension d'un versement de 60 millions de dollars. Coup dur pour l'UNESCO, car les États-Unis assuraient 22% de son budget, avec une contribution d'environ 80 millions de dollars par an.

Quant au gouvernement israélien, Benjamin

Netanyahu a annoncé l'accélération de la colonisation de Jérusalem-Est et de Cisjordanie par la construction de 2.000 logements et le gel du transfert de fonds dus à l'Autorité palestinienne. Face à ces réactions, la Ligue Arabe s'étonne de l'action des États-Unis, d'autant plus que Barack Obama avait souhaité, lors de son investiture, voire la Palestine être reconnu par les Nations Unies. «*Une telle initiative américaine influe négativement sur les efforts visant à relancer les négociations de paix*» et entrave «*leur succès*», a estimé le chef de la Ligue arabe, Nabil al-Arabi. Dans un communiqué publié au Caire, siège de la Ligue, Nabil al-Arabi, à la tête de l'institution dont les 22 membres soutiennent la demande palestinienne d'adhésion à part entière à l'ONU, s'est dit «*extrêmement étonné*» de la décision de Washington, acteur important du processus de paix entre Israël et les Palestiniens.

## Service à la personne - Partie 1 :

# Rappel historique

## Le secteur du service à la personne a soixante ans d'histoire en France. Il faut rappeler le contexte historique de celui-ci pour en cerner la ou les finalités (s).

Depuis 1945, la régulation du secteur des services à la personne par les pouvoirs publics a évolué. Globalement, les quarante premières années ont été subventionnées par l'État. De plus, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale et jusque dans les années 1980, un système de régulation tutélaire a prévalu: l'État cherche à aider les familles sur la base de critères sociaux, à travers les services

administrés de travailleuses familiales puis d'aides ménagères, profitant à des ayants droit subventionnés. Cependant, depuis vingt ans, un marché se développe: depuis la fin des années 1980, un double objectif de création d'emplois et de réponse à des besoins sociaux a provoqué un infléchissement de la régulation tutélaire vers une régulation concurrentielle subventionnée.

Ainsi, le développement des services à la personne ne passe plus désormais par les services proposés par la puissance publique, mais par la mise en œuvre de politiques incitatives à l'émergence d'un marché dynamique.

C'est d'ailleurs dans cette logique que se sont inscrits les Plans I et II de développement des services à la personne, qui sont respectivement le Plan Borloo en 2006 et le Plan II de 2009.

Nous observons par la suite une évolution progressive depuis la seconde moitié des années 1980. Les rapports successifs ont identifié un besoin réel autour des services à la personne,

tout en soulignant la nécessité d'y répondre de façon professionnelle et par des mesures sociales et fiscales incitatives.

C'est une activité qui est reconduite jusqu'en 2012 par le Plan Wauquiez. Nous nous interrogerons prochainement sur la question de savoir quelles sont les potentialités pouvant être exploitées à La Réunion dans le cadre des services à la personne.

Le tableau suivant met en évidence une datation précise des vingt dernières années correspondant à des événements importants s'inscrivant dans le cadre de la politique de soutien aux services à la personne.

Dates	Évènements
1985	Rapport du Commissariat général du Plan, "Développer l'emploi dans les services", et premiers travaux sur la garde d'enfants et l'aide aux personnes âgées. Le rapport propose d'inciter à la création de structures privées ou associations de soutien à domicile, et d'expérimenter des moyens de paiement spécifiques avec l'objectif de créer un pouvoir d'achat additionnel pour les ménages.
1987	Exonération de charges patronales pour les personnes âgées et handicapées + mise en place de l'AGED - l'Allocation de Garde d'Enfant à Domicile.
1989	Le 10 <sup>ème</sup> Plan identifie parmi les nouvelles demandes de services les activités pour lesquelles la demande n'est pas solvable au prix du marché, notamment l'aide aux personnes âgées et la garde d'enfants. Ce sont souvent des activités qui relèvent du secteur d'utilité sociale, et qui peuvent devenir marchandes, mais seulement sous certaines conditions. Il faut en faciliter l'émergence et les soutenir pour assurer leur stabilité et leur développement.
1990	Réduction fiscale de 50 % sur les emplois familiaux. Le rapport GREFFE, du Commissariat général du Plan, propose d'expérimenter le chèque service. Sur le modèle du titre restaurant, c'est «un moyen commode de solvabiliser la demande, puisque les bénéficiaires acquièrent des chèques à un prix inférieur à leur valeur faciale, la différence pouvant être prise en charge par l'employeur, l'État ou toute autre collectivité». Cependant, «son usage n'est possible que si l'offre de services correspondants existe».
1991	Rapport "ASSERAF et LAVILLE", du Commissariat général du Plan, consacré aux « Services de proximité ». Il souligne notamment que «les services de proximité ne peuvent en aucun cas représenter la solution idoine aux problèmes d'insertion. Leur développement suppose une crédibilité forte de la part des usagers et un niveau de qualité que seul le professionnalisme peut accréditer. Seule la combinaison de mesures concernant l'offre, la demande et le cadre d'exercice de ces activités est à même de contribuer à leur développement».
1993	Création du Chèque Emploi-Service (CES).
1996	Création du Titre Emploi-Service (TES).
1998	Rapport du Conseil d'analyse économique, "Emplois de proximité". Le rapport insiste à la fois sur la nécessité de rendre la demande solvable, sur la professionnalisation de l'offre et sur la qualité des services rendus.
1999	Réduction du taux de la TVA à 5,5 % pour toutes les activités du secteur des services à la personne.
2002	Mise en place de l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA).
2004	Le rapport du Commissariat général du Plan-Conseil d'analyse économique, "Productivité et emploi dans le tertiaire", insiste sur la nécessité de passer à une politique de soutien de l'offre de services. C'est également l'année de mise en place de la Prestation d'Accueil du Jeune Enfant (PAJE), qui à terme remplacera l'AGED.
2005	Plan Borloo de développement des services à la personne, et mise en place du Chèque Emploi Service Universel (CESU)
2006	Entrée en vigueur du CESU.

## Nou ar trouve !

Remerciements à toutes et tous ceux qui ont participé à l'élaboration de ce journal, Béatrice L., Stéphane M., Gilles L., Hassan I., Retrouvez nous sur FB « L'Az Do Fèr », sur le blog [www.noulekapab.com](http://www.noulekapab.com)! RDV Vendredi prochain !

[contact@noulekapab.com](mailto:contact@noulekapab.com)

